professeurs, il frôle un de ces docteurs en éducation : Ne me touchez pas, s'écrie aussitôt ce dernier d'une voix farouche, ne me touchez pas, savez-vous (ici un nouveau blasphème).Le chef de train, averti de ce qui venait de se passer, va droit à ces insulteurs et leur adresse de justes et sévères reproches. Pressé de porter plainte, le jeune missionnaire s'y refusa. »

Ixelles. — Un affreux suicide a eu lieu lundi. Une dame Bouly, native de Jodoigne, a imbibé ses vêtements de pétrole et y a mis le feu. On a trouvé le cadavre complètement carbonisé.

FAITS DIVERS

Le général Février. — Nous extrayons de l'intéressante série que publie, dans le *Figaro*, M. H. Roger de Beauvoir sur les *Commandants de corps d'armée* deux épisodes de la carrière du général Février, sorti de l'Ecole en 1843.

» Sur sa demande, il fut envoyé en Crimée et fit partie de l'expédition de la Dobrutscha, où il faillit succomber à une violente attaque de choléra. Il était alors capitaine au 1er zouaves, commandé par le brave général Bourbaki. Au retour d'une reconnaissance, il eut son cheval traversé par un boulet et fut précipité par le choc dans une tranchée; il eut la rotule droite fendue, blessure inguérissable qui, aujourd'hui encore, entraîne de brusques déboîtements des os de la rotule avec d'intolérables douleurs, heureusement de courte durée.

» Il revint de Crimée chevalier de la Légion d'honneur.

. . . .

» Il était colonel du 77e, lors de la déclaration de guerre de 1870. Son régiment souffrit beaucoup à Forbach et fit sa retraite sur Metz. A l'un des combats de cette rude campagne, le 18 août 1870, le colonel Février fut, une fois de plus, atteint d'une horrible blessure que le fit considérer comme perdu sans espoir. Une balle, pénétrant sous l'oreille, à un centimètre de la carotide, lui cassa la mâchoire et sortit au milieu de la joue. Comme il gisait, étouffé par le sang, prêt à rendre le dernier soupir, son porte-drapeau eut la présence d'esprit de lui ouvrir, avec son couteau, la bouche toute contournée et brisée, de la débarrasser des caillots de sang coagulé qui l'obstruaient et de lui insuffler de l'air.

« Transporté chez une dame de charité, à Metz, pendant plusieurs jours on désespéra de lui ; il dompta la mort, cependant ; mais sa convalescence le laissait dans un état tel, qu'avant la reddition, les Allemands le renvoyèrent dans ses foyers comme invalide, sans aucune espèce de condition et en toute liberté.

» Ce fut un médecin homéopathe qui le remit sur pied. Aussi a-t-il conservé une éternelle reconnaissance à l'homéopathie. »

Notre confrère ajoute que c'est au général Février que l'on devra un nouveau règlement de manœuvres, aujourd'hui terminé, et qui est entre les mains du ministre.

— M. G. de Torcy, magnétiseur, qui, depuis quelques semaines, a fait, à Reims, de curieuses expériences, vient, à la suite d'un pari, de renouveler ces expériences dans la grande cage de la ménagerie de MM. Pianet frères, au milieu des lions. Une foule énorme assistait à cette représentation.

M. de Torcy a endormi son sujet, Mlle Lucia, entouré de six lions. Mise en catalepsie, Mlle Lucia a été couchée sur deux fauteuils et les lions ont commencé leurs exercices, sautant plus de vingt fois par-dessus la magnétisée, montant sur elle sans qu'elle donnât le moindre signe de vie, et cela aux applaudissements enthousiastes de la foule.

—Dans sa dernière séance, l'Académie française, présidée par M. Ch. de Mazade, en l'absence de son directeur, Mgr Perraud, a procédé au tirage au sort de la Commission chargée de prendre connaissance du discours de réception de M. Edouard Pailleron et de la réponse de M. Camille Rousset.

Les académiciens désignés pour faire partie de cette Commission sont MM. Cuvillier-Fleury, Désiré Nisard, Octave Feuillet et le baron de Viel-Castel, auxquels s'adjoindront de droit les membres du bureau.

La séance de réception de M. Edouard Pailleron est toujours fixée au jeudi 17 janvier.

Lugubre statistique. — Le chiffre des condamnés à mort, pour l'année 1883, est de *soixante-trois*.

Deux femmes ont été condamnées à la peine capitale, ce sont : 1° la veuve Chevalier (cour d'assises de la Somme), pour assassinat de sa belle-fille; 2° la femme Poncbard (cour d'assises de la Dordogne).

Le nombre des Arabes condamnés à mort par les cours d'assises d'Algérie, est de 16,

Les conseils de guerre ont condamné 16 soldats à la peine capitale pour refus d'obéissance et outrages envers un supérieur. Le dernier soldat qui a été fusillé au polygone de Vincennes s'appelle Roussel, exécuté le 20 octobre 1874.

Trois exécutions capitales ont eu lieu pendant l'année : ce sont celles des nommés Holtz, exécuté à Reims; Heuy, à Versailles, le 10 octobre, et Gonachon, à Lyon, le 12 octobre dernier.

Un peu de Céramique. — Les céramistes connaissent l'existence de l'un des plus beau et du plus vaste des spécimens de la faïence de Rouen, le célèbre pavage du manoir de Lintôt, près de Bolbec, qui fut la résidence seigneuriale, au dix huitième siècle, des notables gentilshomme faïenciers rouennais Le Boullenger et le Coq de Villeray. Ce tapis de faïence de Rouen, unique au monde, ne mesure pas moins de vingt six mètres de superficie ; par ses dimensions et par la valeur propre de l'œuvre il figure au premier rang des monuments de la céramique.

Notre musée de Sèvres vient d'en faire l'acquisition, grâce au zèle et à l'habileté des négociations de son conservateur, M. Champfleury, et à l'appui que lui a prêté M. Kaempfen, directeur des beaux-arts, en obtenant qu'un crédit particulier lui fût ouvert sur les fonds du ministère de l'instruction publique. Cette grande et belle page ne sortira donc pas de France, et appartiendra désormais au public lui-même. On en prépare en ce moment l'installation dans les galeries de la manufacture.

Il y a lieu d'espérer que l'administration des beaux-arts profitera de l'occasion pour mettre en pendant, à Sèvres, les belles figurations décoratives des *Quatre saisons*, de la vente Hamilton, autre chef-d'œuvre de la faïencerie rouennaise. Leur place y est indiquée, au lieu des étroites embrasures de fenêtres du Louvre où elles sont aujourd'hui reléguées. Ces morceaux font assez d'honneur à notre Ecole pour être mis en pleine lumière dans le riche musée spécial dont la conservation est confiée à M. Champfleury.

Les suicides a Paris en 1883. — Il résulte de la statistique officielle, close hier, 2 janvier, suivant l'usage, que, dans le département de la Seine, 542 suicides ont été commis, du 1er janvier au 31 décembre 1883. L'année précédente avait donné un chiffre de 479, d'où il résulte qu'il y a en 1883, 63 suicides ou tentatives de suicide de plus qu'en 1882.

— Un privilège peu connu :

Nos députés ont des cigares spéciaux que les humbles contribuables ne peuvent se procurer à aucun prix.

On leur donne, en effet, au Palais-Bourbon, des cigares excellents, très-choisis et très-secs, ayant la forme et les qualités des Havanes, et ne ressemblant en rien aux feuilles roulées et noircies que l'Etat vend partout sous le nom de tabacs.

Ces cigares sont, en tous cas, bien supérieurs à ceux que vous payez 20 et 30 centimes : ils sont fabriqués spécialement pour nos représentants et leur sont vendus deux sous.

Le Sénat jouit aussi de cette faveur, mais la régie sait combien le Chambre est jalouse de ses droits d'initiative et de priorité ; aussi, par une attention pleine de délicatesse et de politique, elle est arrivée à concilier à la fois ses devoirs et ses respects pour les deux Assemblées.

Ses cigares les plus vieux, elle les donne à nos très-jeunes députés : pour nos sénateurs plus âgés, elle choisit ses cigares les plus « verts ».

Et tout le monde est flatté.

Le fils du ciel. — La *Nordeutsche Zeitung* donne des détails sur la vie intime de l'empereur de Chine, celui-là même avec qui nous avons affaire aujourd'hui, le maître de qui dépend l'illustre et bizarre marquis de Tseng, en un mot « Le Fils du Ciel. »

Le journaliste allemand nous apprend que l'empereur n'aura atteint sa majorité que dans cinq années. Il doit donc avoir treize ans à peu près. Il occupe les mêmes appartements que son prédécesseur. Ces appartements forment un bâtiment à part, appelé Yang-Chsin-Tien, au milieu du palais, mais un peu plus à l'ouest. C'est là qu'il vit dans une réclusion absolue, adoré comme un de ces bouddhas vivants de la Mongolie, par des serviteurs qui ne l'approchent qu'à genoux.

Après avoir fourni sur l'installation et l'ameublement de ce palais toutes sortes de renseignements qui n'auraient peut-être, pour nos compatriotes, qu'un intérêt médiocre, le rédacteur du *Nordeutsche Zeitung*, poursuit en ces termes :

« La princesse, sa mère, vient le voir une fois par mois; elle s'agenouille lorsqu'elle commence à lui parler, et se relève ensuite. Son père fait de même.

» L'empereur consacre, chaque jour, deux heures et demie à l'étude de la langue chinoise et en même temps à celle du mantchou. Il passe deux heures à tirer de l'arc et à monter à cheval; et, en hiver, il s'amuse à l'exercice du traîneau.

» Il a un jeune frère de cinq ans que sa mère amène avec elle lorsqu'elle se rend au palais. Les professeurs qui lui donnent de leçons s'agenouillent devant lui en entrant, puis ont la permission de s'asseoir.

« Huit eunuques sont toujours autour de lui pour le servir. S'il veut prendre trop d'un mets, les eunuques l'en empêchent. Il dort dans un grand lit du Ningpo, richement sculpté, orné d'ivoire et d'or, qui, aux deux derniers siècles, a servi aux illustres empereurs Kang-Chai et Tchieng-Lin. »

L'empoisonneuse de Leyde. — On écrit de Leyde, 31 décembre :

« Il résulte de l'autopsie et des expériences chimiques entreprises sur les cadavres exhumés des victimes de la femme Vander Linden que le poison dont s'est servi celle-ci consistait dans ce que le peuple appelle poudre jaune et que les plafonneurs et badigeonneurs mélangent avec leur lait de chaux. Cette poudre, autrement dite orpiment, est composée de soufre et d'arsenic et se débite chez les droguistes et les marchands de couleurs, mais ne peut être délivrée qu'après avoir été mêlée à la chaux.

» La femme Vander Linden a donc dû se procurer ce poison d'une autre façon, et non-seulement elle a fait périr, par ce moyen, près de vingt personnes, mais celles qui survivent à ses abominables tentatives resteront atteintes toute leur vie de la maladie consistant dans une paralysie des membres, totale ou partielle. Tel sera le cas pour Aben, dont deux enfants ont été tués et pour le soldat qui se trouve encore toujours en traitement à l'hôpital militaire.

» Ainsi ce soldat a dû être conduit en vigilante lors de l'enquête jusqu'à la salle d'anatomie, ses jambes refusant de le porter, et là encore le pauvre garçon a dû se servir de béquilles. Quoique sa mère, également assassinée par l'horrible femme, eût été enterrée depuis 1881, il reconnut immédiatement son corps, cela grâce à cette circonstance bizarre que sur ce corps, comme sur celui des autres victimes, le poison a opéré comme un baume empêchant la décomposition et momifiant les cadavres.

» J'apprends de bonne source que d'autres exhumations encore auront lieu. La justice est loin de la fin de l'instruction. Rarement le champ de ces investigations a été aussi étendu. Journellement de nouveaux crimes de la femme Van der Linden arrivent au jour. Il semble en résulter que beaucoup de ces empoisonnements ont été commis par le monstre sur des étrangers, pour que l'on ne remarquât pas que toutes ces morts mystérieuses se produisaient uniquement dans sa famille. Ainsi, il lui arrivait souvent d'inviter ses voisins et ses connaissances, principalement les hommes, à entrer et à prendre un verre de liqueur, le plus souvent de l'amer.

» Un peu plus tard les braves gens régalés de cette façon se trouvèrent mal, mais point dangereusement. L'empoisonneuse avait obtenu ce qu'elle voulait. On ne s'en défiait aucunement, au contraire, c'était à qui vanterait l'urbanité et la générosité de l'excellente femme.

» Ici on est forcément remué par ces sinistres découvertes; cette émotion va même croissant; on attend avec anxiété l'ouverture des débats. On se demande plus que jamais, devant le nombre effrayant et toujours grossissant des victimes de la Van der Linden, comment ces empoisonnements n'ont pas été découverts plus tôt. Ces indispositions présentant toutes les mêmes symptômes, attaquant presque simultanément cinq personnes et souvent plus, d'une même famille, auraient dû cependant forcer l'attention des médecins. Ce n'est que le dernier cas qui a suggéré au docteur Rutgers van der Loeff l'idée que la maladie de son client pouvait être provoquée par le poison. »

Les réfractaires et les opposants. — On écrit de Sarreguemines au *Journal d'Alsace* :

« Dans la séance du 30 novembre 1883 du tribunal de police correctionnelle de Sarreguemines, 114 jeunes gens, qui se sont soustraits au service militaire, ont été condamnés à 600 m. d'amende, et, éventuellement, en cas de non payement, à 40 jours de prison. Des condamnations analogues se reproduisent chaque année dans tous les districts de l'Alsace-Lorraine.

Il arrive fréquemment qu'un certain nombre de ces jeunes gens, dont les parents ont opté pour eux lors de l'annexion, habitent la France depuis cette époque et ignorent complètement la condamnation que leur a infligée un tribunal en Alsace-Lorraine, et qui les met cependant dans une situation aussi fausse que délicate s'ils ont un séjour à faire dans le pays annexé.

D'après le traité de Francfort, ils sont Français et, se considérant comme tels, satisfont au service militaire en France. D'où vient alors que les autorités allemandes les portent sur les listes militaires et les condamnent pour insoumission ? La réponse est simple, quoique généralement ignorée. Les pères de famille, en effet, ne savaient pas qu'après avoir opté pour leurs enfants, ils devaient en avertir la mairie de leur lieux de naissance pour les faire effacer des contrôles.

Cette formalité n'ayant pas été remplie, leurs enfants sont restés inscrits et sont fatalement condamnés par le tribunal en Alsace-Lorraine, dès qu'ils ont atteint l'âge d'être soldat.

Il est inutile de faire connaître cette circonstance aux Alsaciens-Lorrains qui pourraient se trouver dans le même cas, pour s'éviter une condamnation imméritée, il suffit de faire reconnaître la validité de l'option par la mairie du lieu de naissance, qui raye alors le nom de l'intéressé du rôle pour le recrutement militaire.»

Diable d'omelette ! — Un honorable professeur d'un lycée de la rive gauche montait hier la rue Saint-Jacques. Science oblige et le docte passant avait mis ses plus beaux habits pour aller rendre une visite de cérémonie à un de ses collègues, qui habite la rue d'Ulm.

Il s'en allait rêvassant au nombre de punitions qu'il avait infligées pendant l'année qui venait de s'écouler, lorsque, tout-à-coup, son chapeau fut renversé par un choc; en même temps une matière gluante pailletait sa douillette de taches jaunâtres.

Qui fut surpris ? Comme bien vous pensez, ce fut l'honorable professeur. Le premier moment de stupeur passé, il n'eut pas de peine à reconnaître dans les débris qui venaient de le souiller si mal à propos une omelette cuite à point.

Alors la colère monte à son cerveau.

Quel est l'intrus qui se permet de lancer sur un savant de semblables projectiles ? Et voilà notre homme faisant une enquête, interrogeant les concierges, sondant les consciences. Il parvint enfin à découvrir les coupables, si coupables il y a. Oyez et jugez :

Une querelle de ménage venait d'éclater au sixième étage, et dans le feu de la discussion, la ménagère voulut jeter l'omelette qu'elle venait de faire à la tête de son mari.

Seulement, elle avait manqué d'adresse, et le projectile, passant par la fenêtre, avait causé le dommage que l'on sait.

Le savant exige le remplacement de son couvre-chef et de son paletot; la ménagère refuse.

L'affaire aura son dénouement devant la justice de paix.

Mort d'un somnambule. — Le jeune Gastebois, élève de seconde année à Saint-Cyr, sortait avant-hier de l'école pour venir passer les vacances du jour de l'an chez ses parents, qui demeurent 60, rue de Babylone.

Un peu avant minuit, il alla se coucher.

Quelques heures après, M. Gastebois était réveillé par un violent coup de sonnette : on lui rapportait le cadavre de son fils, trouvé sur le trottoir, le crâne fracassé.

Le jeune homme, dans un accès de somnambulisme, paraît-il, s'était jeté par la fenêtre.

Bon cœur ! — Rue de Charenton, près de la place de la Bastille, à Paris, un pauvre homme vendait des oranges; à quelques pas de lui, une fillette de six ans offrait des poupées à un sou.

Un gardien de la paix, après avoir interrogé la petite et appris qu'elle était la fille du marchand d'oranges, s'approcha de celui-ci et lui fit remarquer que son enfant était trop jeune pour vendre sur la voie publique.

— Hélas ! répondit le pauvre homme, je suis sans travail. J'ai cinq petits enfants. Ma femme garde les autres à la maison.

J'ai vendu mon dernier pantalon pour acheter ces oranges et ces poupées. Il est déjà trois heures, et nous n'avons pas étrenné. Laissez l'enfant offrir ses poupées, peut-être recueillera-t-elle quelques sous...

Le gardien de la paix, les larmes aux yeux, tourne les talons et va vers la fillette. Il lui demande une poupée et lui glisse une pièce d'argent dans la main; puis, continuant sa tournée, il file d'un pas précipité pour se dérober aux félicitations des témoins de sa bonne action.

CHOSES ET AUTRES

* * *

Ceci s'est passé avant-hier, 1er janvier, dans un de ces restaurants où le simple bifteck aux pommes est coté sur la carte douze francs cinquante.

Un habitué, avare mais gourmet, vient de faire un copieux déjeuner. Après avoir réglé l'addition, il laisse deux sous de pourboire au garçon qui, le servant tous les jours depuis un an, comptait sur des étrennes... sérieuses.

Le garçon, indigné, veut rendre le misérable décime dont on lui fait don :

— Gardez, mon ami, gardez, dit majestueusement l'habitué; je ne donne jamais moins.

* * *

Les étrennes. — Un jeune homme des plus râpés se présente chez M. V...

« — Que voulez-vous, mon ami ? lui demande celui-ci. — Je viens pour mes étrennes. — Vos étrennes !... Mais, qui êtes-vous ? — Je suis le petit clerc de l'huissier qui vous a saisi, l'autre jour ! »

— Au village.

Un garçon maraîcher se présente chez un propriétaire de l'endroit.

« — Monsieur, je viens vous la souhaiter bonne et heureuse. — Merci, mon ami. — Je viens aussi pour mes étrennes. — Qui êtes-vous donc ? Je ne vous reconnais pas. — Vous savez bien ? C'est moi qui viens, continuellement, vous emprunter votre charrette ! »

DÉCOUVERTES INTÉRESSANT L'INDUSTRIE LAINIÈRE. — *Le peroxyde d'hydrogène.* — L'eau oxygénée ou peroxyde d'oxygène, dit le *Moniteur de la teinture*, a depuis quelque temps occupé beaucoup l'attention et a été appliquée avec succès au blanchiment des tissus ainsi qu'à d'autres emplois.

Il parait que M. P. Ebell, de Plungstadt, près Darmstadt, est arrivé à préparer ce produit, d'une manière très économique, parfaitement pur, d'égale force, pouvant être transporté à de grandes distances et être conservé pendant plusieurs années sans nuire à ses propriétés de blanchiment.

Une des autres applications de ce produit, et non la moins importante, est de pouvoir décolorer les fibres animales.

Pour les laines et les soies, il est utile qu'elles soient parfaitement nettoyées, afin d'enlever les graines et autres impuretés, avant de les blanchir ; à cet effet, M. Ebell recommande l'emploi d'un bain composé de 100 parties d'eau et 5 parties de carbonate d'ammoniaque. On lavera bien ensuite en savon et à l'eau.

On blanchit ensuite les laines et les soies en les trempant dans la solution d'eau oxygénée et en les y laissant à une température de 20 à 30° C. jusqu'à ce que la décoloration soit complète ; alors on les tord et on les sèche dans une chambre chauffée à 20° C.

Diederichs. — 156,149. — 23 juin 1883. — Métier mécanique à tisser les velours à double pièce et les divers perfectionnements et applications nouvelles qui en font partie.

Gentet. — 156,073. — 19 juin 1883. — Procédé de conservation de tous articles, tissus, laine et spécialement de la couverture de lit.

Malbec. — 155,927. — 2 juin 1883. — Emploi de l'alun et du sulfate de chrôme faits d'avance ou mordançage des matières textiles ou autres et spécialement utilisation des résidus chromés pour l'abstention des dits produits.

Delamare et Martin. — 155,974. — 11 juin 1883. — Perfectionnements à l'épaillage des tissus par la voie humide.

Morel. — 156,615. — 21 juillet 1883. — Système nouveau d'échardonnage mécanique.

Danes Chambriou et Coquillat. — 156,656. — 29 juillet 1883. — Perfectionnements aux métiers à main pour la fabrication des lisses.

Chapuau. — 156,722. — 25 juillet 1883. — Perfectionnements aux métiers Jaquard ou autres y ayant rapport.

Bruckner. — 156,733. — 25 juillet 1883. — Système perfectionné de tissus ou matières fibreuses et son application comme garniture à tapis.

Crompton. — 156,735. — 25 juillet 1883. — Perfectionnements dans les métiers à tisser.

Neveux. — 156,663. — 21 juillet 1883. — Nouveau système de tirage automatique continu des tissus sur tous les métiers à tricots.

Grosselin et fils. — 156,263 — 26 juin 1883 — Machine à produire des dessins sur les tissus unis.

Hayes, Candi et Cie — 156,329 — 29 juin 1883 — Nouvel apprêt des tissus légers.

Chavanne, Bruyas et Balme — 156,479 — 11 juillet 1883 — Laveuse-essoreuse dite « Hydro-éjecteur-extracteur, propre à l'industrie de la teinture des textiles et autres.

Meyer — 156,632 — 19 juillet 1883. — Perfectionnements à la construction et à la disposition des cuves à circulation d'eau continue pour lavoir de laines.

Vrébay. — 156,672 — 21 juillet 1883. — Procédé d'impression d'étoffes en pièces.

Delbon. — 156,729 — 25 juillet 1883. — Machine à teindre, décreuser, blanchir, et rincer les fils en écheveaux.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

Montevideo, 5 décembre 1883.

Les qualités fines jouissent d'une bonne demande à prix fermes, tandis que les qualités ordinaires sont moins recherchées mais elles sont encore rares. Ventes 180,000 arr. et 216 balles ont été expédiées pour compte de détenteurs. Stock 195,000 arrobes. Voici nos cours : mérinos 10 1/4d. et fr. 2.53, 1/2 mérinos 1/2 premières 10 et fr. 2.48, premières en moyenne 9 1/2 et fr. 2.40, secondes 8 1/2 et 2.20, troisièmes 7 1/2 et fr. 2. Les cotations en d. s'entendent coût et fret pour les Etats-Unis et en francs pour la vente au Havre.

Peaux de moutons : Marché soutenu ; l'article commence à devenir rare. Ventes 265 balles dans les prix de liv. sterl. 120 à liv. sterl. 135 suivant qualité, 120 b/s ont été expédiées pour compte de détenteurs. Stock 158 balles.

COTONS

Bombay, 3 janvier.

Marché ferme et en meilleure tendance sous l'influence des avis stimulants de Liverpool. Les rapports d'Oomrawutee sont peu favorables.

	1884	1883
	—	—
Recettes de la semaine. b/s	30000	27000
» depuis le 1er janvier	30000	27000
Exportations de la semaine pour le R.-Uni	7000	6000
Exportations dep. le 1er janvier pour le R.-Uni	7000	6000
Exportation de la semaine pour la France	1000	2000
Exportations de la semaine pour le Continent	15000	2000
Exportation dep. le 1er janvier pour le Continent	16000	5000
A bord des navires	15000	5000

Frets : Par steamer pour Liverpool sans changement à 23s, 9d.; pour Havre en baisse de 1s. 3d. Par voilier pour la Grande-Bretagne ou le Continent cours nominaux.

Change : S/Londres sans changement à 1s 7 13/16 d., sur Paris en hausse de 1/4 c., soit fr. 2.8 1/4.

Manchester, 3 janvier.

Tissus et filés : Marché très-ferme. Les tissus sont en meilleure demande, toutefois les prix sont généralement trop élevés pour donner lieu à des affaires de quelque importance. Les filés en paquets ont d'un écoulement plus facile que les *cop yarns* et des prix en hausse ont été payés dans la plupart des cas.

Manchester, 4 janvier

Tissus et Filés ; Les filés d'exportation sont en assez bonne demande, en majeure partie pour les marchés de l'Orient ; les filés propres à la consommation n'attirent que peu l'attention. En tissus nous n'avons que de petits ordres d'achats sur place, toutefois les prix ont été généralement plus fermes depuis huit jours.

HOUBLONS

Londres, 4 janvier.

A Borough, la demande continue active, et les affaires se traitent journellement sans avoir subi l'arrêt auquel on s'attendait à cette époque de l'année. Les prix se tiennent toujours fermes, les marchés continentaux sont du reste tout aussi fermes que le nôtre, et nos importations sont limitées aux envois d'Alost et et de Poperinghe. Les houblons belges s'écoulent facilement et ont obtenu une avance de 6.25 les 50 kil. Les houblons anglais sont toujours chers, et les détenteurs ne se pressent pas d'écouler leur stock sur lequel une nouvelle augmentation doit forcément arriver sous peu. En houblons américains, il se fait fort peu ici, la qualité laisse généralement beaucoup trop à désirer, et nos brasseurs ne peuvent employer ces sortes qui ne leur sont d'aucune utilité.

SOIES

Shanghai, 2 janvier

Marché très ferme à la suite de plus de demande.

	1884	1883
	—	—
Ventes depuis notre dernier avis.	1000	1500 b/s
Exportations pour l'Angleterre	14000	900 »
Exportations pour la France	20000	24000 »
Stock invendu à ce jour. .	6000	22000 »
Tsatlee n° 4, Beautiful Woman n° 2.	385 T.	382 1/2 T.
Tsatlee n° 5, Bird Chop Fongling	370 »	367 1/2 »
Tsatlee n° 5, Gold Kilin Chop	347 »	342 1/2 »
Kahing best n° 3 market style bleu Phœnix Tinghow	350 »	— »
Kahing middling n° 3 vert style Phœnix et Cloud Tingchoi, ...	310 »	— »
Taysaam Skeins, n. 2 habituel	260 «	— »
Shantung, good, ...	272 1/2	— »
Wooyung. yellow	215 »	— »
Mienyung »	212 1/2	— «
Szechuen »	182 1/2	— »
Wanenn, ordinary. . . .	202 1/2	— »

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 5 janvier 1884

Les dispositions du marché sont meilleures, l'ensemble de la cote est plus ferme ; nos rentes les chemins ainsi que les principales valeurs vont en hausse assez sensible. La haute banque reconnaissant le danger qu'il y aurait à laisser le marché aller à la dérive, lui prête son concours d'autant plus que la nécessité s'impose de ramener la confiance à la veille de l'emprunt dont chacun reconnaît l'urgence.

Bien que la liquidation se soit effectuée dans des conditions assez faciles, on a remarqué une certaine tension de l'argent. De nombreuses disponibilités employées ordinairement en reports ayant été retirées pour solder les coupons de janvier.

La Banque des Communes de France a pu bonifier à ses déposants en comptes de report un intérêt net de 4,43 0/0. Nous avons eu souvent l'occasion de parler de ce genre de placement aussi avantageux au point de vue rémunérateur qu'au point de vue de la sécurité et de la disponibilité des capitaux engagés.

Le Financier des Communes, organe de cette société, annonce que dans son numéro du 18 janvier, elle encartera un grand graphique tiré en plusieurs couleurs, indiquant au moyen de courbes et de divisions linéaires, les variation des cours des différents titres du Suez depuis la fondation de la Compagnie, l'augmentation du transit, le tonnage, les recettes, etc. Un historique de la Compagnie imprimé aux coins de graphique ajoutera encore à l'intérêt de ce travail.

Après ce graphique, viendront ceux des premières valeurs du marché, les rentes, les chemins les établissements de crédits. Nous croyons cette innovation appelée à un légitime succès.

Chaque graphique sera envoyé contre la somme de un franc à toute personne qui en fera la demande et donné en prime à tous les nouveaux abonnés ou réabonnés du Financier.

Les derniers cours de nos rentes s'établissent ainsi qu'il suit : le 3 0/0 ancien 75,65, le 3 0/0 amortissable 76,725 ; le 4 1/2 0/0 1883,106 fr.

Le Crédit Foncier est très demandé en ce moment. On cote 1225, 1230, 1235 et 1240. Le dividende de l'exercice sera selon toutes prévisions de 60 francs sur lesquels un à-compte de 30 francs se paie actuellement.

La Banque de France est à 5100. Les bénéfices de la semaine s'élèvent à 1019,537 fr. 79.

Le Suez s'est avancé de 1870 à 1910 et 1932,50 pour reculer à 1895 puis reprendre à 1902,50 et 1930. Derniers cours 1910.

L'Unifiée d'Egypte est en reprise à 320. Si, comme tout le fait supposer, les Anglais s'établissent définitivement dans le pays, les fonds Egyptiens sont susceptibles d'une plus value importante.

Signalons la faiblesse de la rente espagnole dont nous avons si souvent prédit la baisse, les cours fléchissent à 56 puis à 55 3/4 et 55 21/32, elle ne s'arrêtera pas là.

Le reste du marché est sans intérêt.

Le Lyon est à 1222,50

Le Nord est à 1735.

L'Est à 728.75.

L'Ouest à 800.

L'Orléans à 1260.

PARIS 5 janv. — *Huile de colza* : courant 79 0 février 79 26, mars avril 79 10, 4 d mai 97.. — *Huile de lin* : courant 55 2., février 55 75, mars avril 6 8 4 de mai 57 . — *Spiritueux* : courant 46 7., février 47 50, mars avril 48 25, 4 du mai 49 51 — *Sucres bruts* 88 degrés diponibles 47 25 à 47 50 — *Sucres blancs* n° 3 : courant 55 25, février 55 50, 4 de mars 56 . . 4 d mai 57 50 — *Sucres raffinés* ; 102 . à 102 . — *Farines 9 marques* : courant 51 .., février 51 75 mars avril 53 ., 4 de mars 54 5. — *Marque Corbeil* .. .. — *Blés* : courant 24 . février 24 2 . mars avril 24 7., 4 de mars 26 ... — *Seigles* : courant 15 50 février 15 20 mars avril 16 ..., 4 de mars 16 75

Marché aux Huiles de Lille
Cours du 5 janv.

	Huiles l'hectolitre		Grains l'hectolitre		Tourteaux les 100 kil	
Colza.........	77 .. à	.. ..	20 .. à	22 ..	17 50 à	18 5
— épuré p. q..	83	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.	.. ..	28 ..	30 ..	.. ..	..
— rousse..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	..
Caméline........	.. ..	.. ..	16 ..	17 ..	17 ..	18
Chenevis........	.. ..	.. ..	15 ..	16 ..	15 ..	16
Lin du pays.....	.. ..	.. ..	20 ..	21 50	25 ..	.. ..
Lin étranger.....	.. ..	.. ..	20 ..	21 ..	21 ..	25

Cours précédents

Huile de colza	75 .. à
Huile épurée pour quinquet.	8. ..
Lin du pays	6 ..
Lin étranger.	20 20
Caméline.	.. ..
Chanvre	.. ..

LILLE, 5 janv. — Sucre indigène 88 degrés courant 46 50. Id. numéros 7 à 9 .. .. Id. en pains 6 kilog numéro 1, 106 50 sucre numéro 3, .. . Id. indigène numéro 3 .. .. 3/6 betteraves disponibles 41 2. Id courant .. .. Id. grains disponibles .. .. Id. de 1re qual. dispon. .. .. Id. de 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible ... Id. à livrer premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. d'été .. Id. .. 4 derniers . .. Id prochain .. ..

CAMBRAI, 5 janv. — Blé blanc 17 50 à 1. 10 Blé roux 16 50 à 17 50; Seigle 11 .. à 12 50; Avoine 6 .. à .8 50; Farine 1re qual. 31 .. à .. ..; Farine 2e qual. 32 .. à .. .. — Tourteaux : Œillette 19 .. à .. .. Colza 12 .. à 20 ..; Cameline 21 .. à .. ..; Lin du pays 13 .5 à .. ..; Lin étranger .. .. à .. .. — Graines : Œillette 25 . à 24 . ; Colza .. .. à .. . Cameline 15 .. à 18 ; Lin .. .. à .. .. — Huiles Œillette 1re qual. 1 8 ..; Œillette 2e qual. .. .. Colza épurée 84 ..; Colza brute . . ; Cameline ... Lin du pays 56 ..

ANVERS 4 janvier. — Tous les prix [illegible] francs par 100 kilos. — Pétroles [illegible] Disponibles 2 3 .. , janvier 22 25 ... février .. .., mars. .. .., 4 derniers 21 50 ... Sucre brut et entrepôt [illegible] [illegible] Id. février 4. 0 ... — Lards salés secs d'Amérique. Longues bandes nou 91 .. ... Courtes bandes nouv. 94 ... .., Longues et courtes bandes réunies par moitié livrables en janvier 91 .. Id. février 91 50 ... — Saindoux [illegible] Wilcox disp. [illegible] Janvier [illegible] ... .., mars avril [illegible] — Café : Où s vendu ... à Santos, à .. .1, etc.

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

	Change	Papier long	Papier court
3 1/2	Amsterdam	206 1/1 à 20. 1/	206 7 8 à 206 1/8 et 4 0/0
4 0/0	Allemagne.	122 1/1 à 12 1 2	2 1/8 à 122 8 et 4 0/0
3 0/0	Vienne.....	20. , à 206 1/2	203 à 206 1/8 et 4 0/0
5 0/0	Barcelone..	4.7 1/t à 48 1/.	483 1/2 à 48. 1/1 et 4 0/0
5 0/0	Madrid.....	487 1/. à 45 1/.	487 1/. à 484 et 4 0/0
6 0/0	Lisbonne..	47 1/4 à 517 1/4	51. 1/2 à 548 et 4 0/0
6 0/0	St Pétersb..	241 2 à 24 1/2	241 1/2 à 242 1/2 et 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	Change	Papier long	Papier court
3 1/2	Londres....	25 17 1/. à 25 21 1/.	25 4 1/t à 25 29 1/2
3 1/2	Belgique...	1/. pair à 1/8 p.	.. .. p. à 3/16 p.
5 0/0	Italie (lire).	1/8 pair à 3/1. p.	1.. p. à 1/4 p.
3 0/0	Italie (or)...	1/8 pair à 3/16 p	.. .. p. à 1/8 p
3 0/0	Suisse.....	.1/. pair à 1/16 p.	.. .. p. à 1/16 p.

MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT

Or en barre..	1 à . .1.	Souverains.......	25 .3
Argent en barre	à 1.1	Banknotes........	25 1.
Quadruple espa..	80 40	Aigles Etats Unis	25 9.
- colomb. et mex.	80 75	Dollar...........	.. ..
Piastres Ferdie..	.. ..	Guill.. 20 mark....	24 7.
— mexicar.	4 5.	Impériales russes	20 7

L'exploration, revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe, recueil géographique hebdomadaire, illustré de cartes, plans et gravures hors texte, publié sous la direction de M. Paul Tournafond. — Tome XVIe, huitième année. — Paris, 6, rue Cassette.

Nous avons sous les yeux le tome XVIe de la revue l'*Exploration*, qui vient de se terminer avec son numéro 358. Ce volume, qui contient près de neuf cents pages soigneusement imprimées sur beau papier, renferme, comme ceux qui le précédent, outre la série hebdomadaire des petites *nouvelles géographiques de tous les points du globe*, les procès-verbaux des séances des sociétés de géographie françaises et étrangères et une foule d'articles bibliographiques, cartographiques et nécrologiques, des travaux de longue haleine sur toutes les questions qui sont actuellement à l'ordre du jour.

C'est ainsi qu'en le feuilletant nous remarquons une série d'articles sur le Tonkin, Madagascar, le Congo, le Sénégal, le Soudan, Obock, la Nouvelle-Guinée, les Nouvelles-Hébrides, la question du méridien universel, et tant d'autres dont la nomenclature serait trop longue. Comme toujours le texte, est accompagné de cartes très soignées et de gravures de la plus grande exactitude.

L'*Exploration* a entrepris la publication d'une carte d'Afrique ; cette carte, exécutée avec un grand soin au $\frac{1}{3500000}$ et certainement la plus considérable qui ait paru jusqu'à ce jour, va être rapidement terminée ; 7 feuilles seulement sur les 38 qui la composent restent à paraître.

L'*Exploration* est la première revue géographique qui ait paru en France, et elle peut revendiquer à juste titre une très large part dans l'expansion qu'ont prise chez nous, depuis quelques années, et dans ces dernières surtout, les études sérieuses de la géographie, et, comme conséquence logique une plus saine appréciation de tout ce qui touche aux questions coloniales et au développement légitime de notre influence dans les contrées d'outre-mer.

C'est donc de grand cœur que nous souhaitons à l'*Exploration* tout le succès sur lequel elle a le droit de compter, en raison surtout du souffle patriotique et indépendant dont sait s'inspirer la rédaction.

Du reste, le conseil de patronage qui veut bien l'aider de ses lumières et de ses conseils nous est un sûr garant qu'elle ne faillira pas à la mission qu'elle s'est donnée ; de quels noms, en effet, pourrait mieux se recommander une revue du genre de l'*Exploration*, si ce n'est de ceux de MM. F. de Lesseps, Malte-Brun, Cortambert, Victor Guérin, baron Reille, H. de Bizemont, A. Delaire, etc. ?

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Dimanche 6 janvier 1884, à 8 heures : *Madame Boniface*, opéra-comique en 3 actes. — *Les Deux Orphelines*, drame en 7 actes.

LA MODE DE PARIS

52 Numéros, paraissant chaque dimanche avec 8 pages grand format, contenant par an plus de 3,000 modèles de toilettes, costumes, confections, chapeaux, lingeries, bijoux, coiffures, accessoires de toilette, costumes et confections pour enfants, jouets, travaux à l'aiguille, au crochet, tapisserie, ameublement, etc. Charades, énigmes et problèmes divers, un *Courrier* traitant spécialement de la mode et un autre des détails de la toilette ; Romans et nouvelles ; Causeries anecdotiques, menus et recettes de cuisine et d'économie domestique. Enfin 24 grands suppléments renfermant dans une année plus de 1,000 Patrons en grandeur naturelle et Modèles de broderies en tous genres.

1re Edition, sans gravures coloriées. 14 fr. par an
— avec 52 gravures coloriées. 25 —

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La Caisse d'épargne postale est placée, par la loi sous la garantie de l'État.

Elle donne à toute personne la faculté de placer dans des conditions de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.). Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une* ou *plusieurs fois*.

Livret national délivré gratuitement. Après le premier versement, il est remis *gratuitement* à l'intéressé un livret national au moyen duquel *tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les* 6,000 bureaux de poste, *ouvert tous les jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale*.

Intérêt. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de *trois francs pour cent* (3 fr. p. 100.) Cet intérêt par du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt.

Achat gratuit de rentes. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter *dix francs* (10 fr.) de rente *ou davantage*, peut faire opérer cet achat, *sans frais*, par la Caisse d'épargne postale.

Transfert. — Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale, *sans frais pour les intéressés*, les fonds déposés dans les caisses d'épargne privées.

Femmes mariées. — Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets *sans l'assistance de leurs maris*.

Mineurs. — Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets, *sans l'intervention de leur représentant légal*.

Versements. — A chaque versement, il est remis au déposant une quittance *extraite d'un livre à souche* en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, *soit à domicile, s'il en a exprimé le désir*.

Remboursements. — Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser *tout* ou *partie* de leur compte adressent *directement* leur demande au Ministre des Postes et des Télégraphes, à Paris. *Par le retour du courrier*, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

Nota. — Les demandes de livret, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de fournir au public les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pourraient leur être demandés.

Toute réclamation concernant le service de la Caisse d'épargne postale doit être adressée directement, et sans affranchir, au Ministère des Postes et des Télégraphes, à Paris.

Le Directeur gérant : ALFRED REBOUX.
Imprimerie : ALFRED REBOUX.